

# Le laboratoire d'hydrobiologie

Hydrobiologie = étude du vivant de l'eau servant d'indicateur à la qualité des milieux aquatiques

## Production de données (sous accréditation COFRAC\*) Exemple des macroinvertébrés



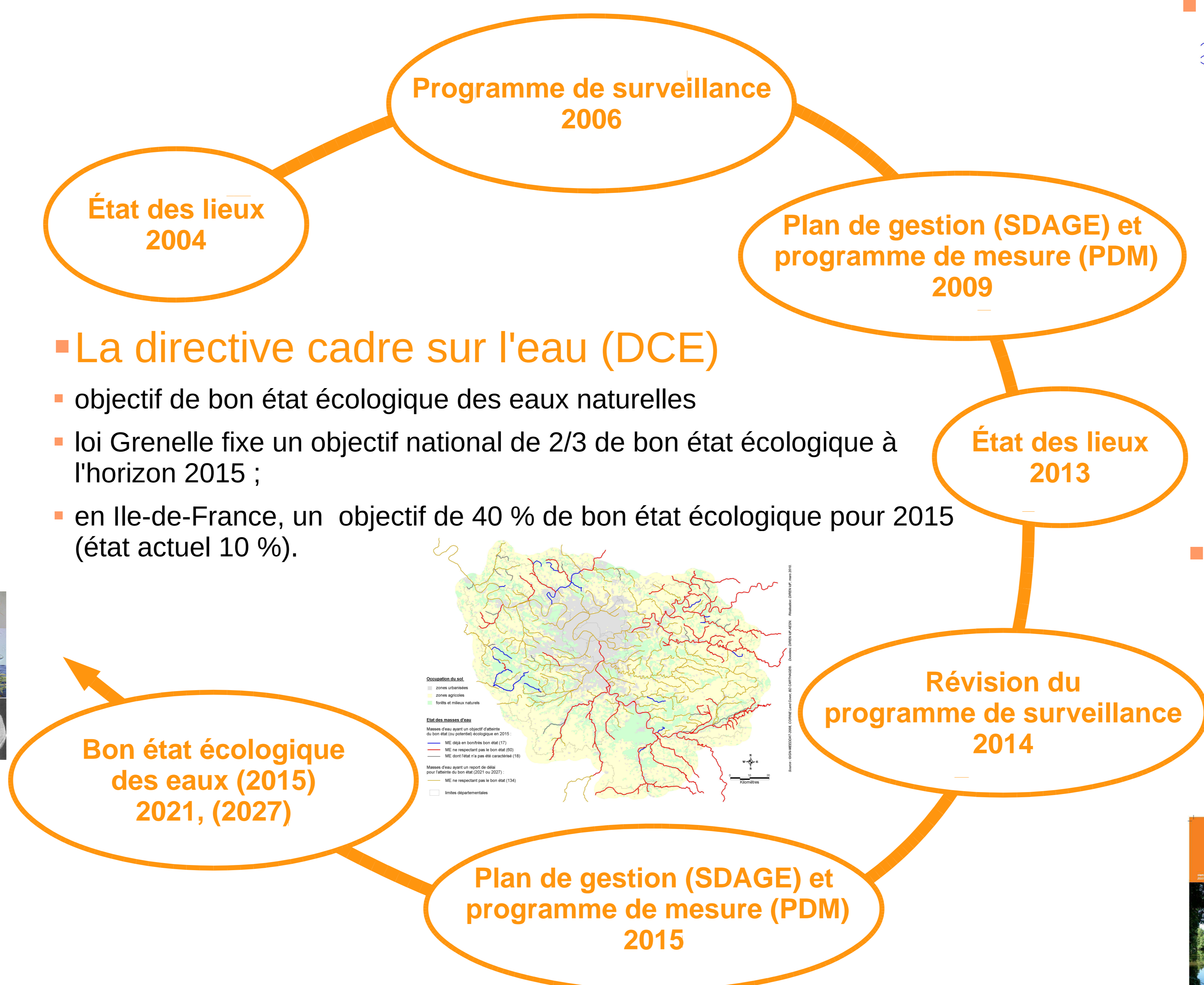
**Résultat**  
Constitution d'une liste et évaluation chiffrée de la qualité du cours d'eau

Classes / Ordre	LA SÈNE 6 NÈREUILLE BOIS-HEU (02) + 7 VARESI + 42	LA MELUNOISE ORSEUIL BOIS-HEU (02) + 2 VARESI + 15	POLLUO-SENSIBLE
Insectes / Pédicelles	1	1	1
Trichoptères	2	2	2
Hémiptères Éphéméroptères	3	3	3
Coléoptères Mégastomata / Cicadelle / Hétéroptère /	4	4	4
Diptères Chironomidae	5	5	5
Insectes / Odonates	6	6	6
Crustacés / Amphipodes Isopodes	7	7	7
Arbustes Fragaria	8	8	8
Opogonidae	9	9	9
Dryinidae	10	10	10
Hydrozoaires / Hydrozoaires	11	11	11

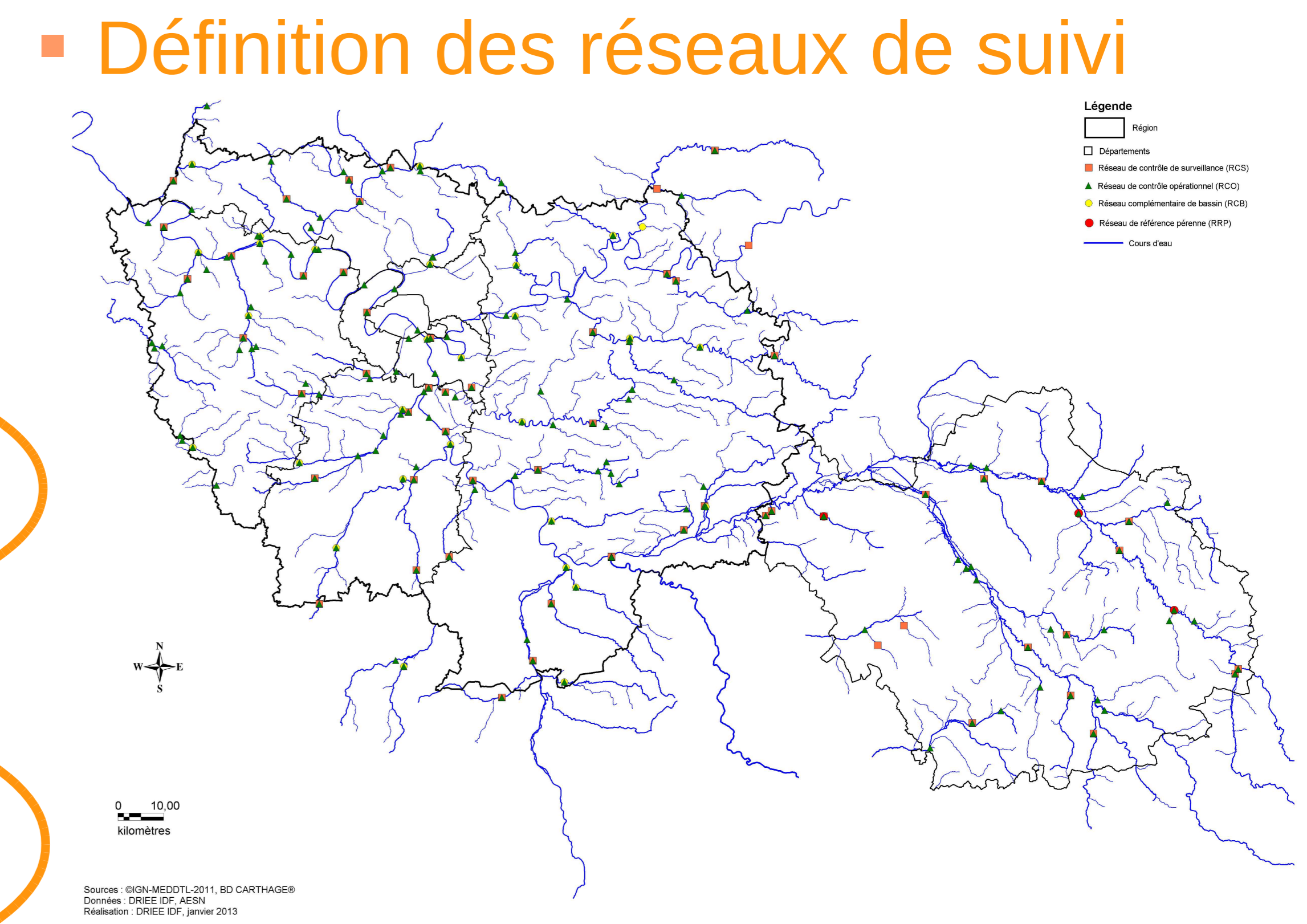
**Paramètres suivis :**

- macroinvertébrés (accréditation depuis 2000) ;
- diatomées (accréditation depuis 2000) ;
- macrophytes (objectif d'accréditation pour 2015) ;
- phytoplancton (objectif d'accréditation pour 2015).

- Missions définies dans la circulaire du 31 décembre 2012  
Laboratoire d'Ile-de-France = laboratoire référent
  - définition des réseaux de suivi ;
  - production de données hydrobiologiques (macroinvertébrés, diatomées, macrophytes et phytoplancton) ;
  - contrôle et validation des données produites par des bureaux d'études pour l'AESN ;
  - mise au point des méthodes et outils en hydrobiologie ;
  - appui aux services (réalisation d'études, interprétation et valorisation des données).



- **La directive cadre sur l'eau (DCE)**
  - objectif de bon état écologique des eaux naturelles
  - loi Grenelle fixe un objectif national de 2/3 de bon état écologique à l'horizon 2015 ;
  - en Ile-de-France, un objectif de 40 % de bon état écologique pour 2015 (état actuel 10 %).



- **Valorisation des données et appui aux services**
  - édition de brochures ;
  - participation à la rédaction du SDAGE ;
  - suivi d'études (restauration hydromorphologique de cours d'eau, STEP...)



- **Contrôle et validation des données**
  - contrôle des prélèvements sur le terrain ;
  - contrôle des listes et des déterminations ;
  - contrôle des résultats.

- **Mise au point des méthodes et outils**
  - participation aux groupes AFNOR ;
  - rédaction des guides techniques ;
  - suivi du réseau de référence.



\* laboratoire accrédité n°1-2257